

***Expériences universelles sur l'accès libre à l'information scientifique et technique DOAJ, DOAB, Dfaj, AJOL : Universal experiences to free access to scientific and technical information: DOAJ, DOAB, Dfaj, AJOL***

**تجارب عالمية حول الوصول الحر إلى المعلومات العلمية والتقنية:  
دليل دوريات الوصول الحر- دليل كتب الوصول الحر- دليل الدوريات  
العربية المجانية- المجالات الإفريقية علي الخط**

AYOUAZ Mohand Zine <sup>\*1</sup>BACHIOUA Salem<sup>2</sup> ،

<sup>1</sup> Université de Guelma, [a\\_mohand@hotmail.com](mailto:a_mohand@hotmail.com)

<sup>2</sup> Université de Guelma, [salem\\_bachioua@yahoo.fr](mailto:salem_bachioua@yahoo.fr)

Recu : 08/12/2020

Accepté : 18/12/2020

Publié :30/12/2020

## Résumé

*L'augmentation exponentielle de la production intellectuelle a engendré une abondance de contenus scientifiques multidisciplinaires. La diffusion de cette littérature savante a engendré une logique de concurrence entre les établissements académiques non lucratifs et les éditeurs commerciaux pour atteindre plus de lecteurs. Plusieurs choix se présentent pour bénéficier des articles de périodiques en ligne à travers les plateformes numériques, notamment celles qui sont dédiées à l'Open Access. Ce mode d'accès est motivé par des raisons multiples, dont la visibilité, le partage, l'échange, et la gratuité de l'accès à l'information. A cet effet, nous avons exploré quelques modèles de plateformes, émergentes, dans l'univers de l'accès libre, à savoir : les répertoires du DOAJ, DOAB à l'échelle internationale, le Dfaj dans les pays arabes et l'AJOL au niveau africain.*

**Mots clés :** Plateforme en ligne- accès libre- doaj- doab-Dfaj-Ajol

## ملخص

لقد أدت الزيادة الهائلة في الإنتاج الفكري عبر العالم إلى تزايد وتنوع المحتويات العلمية بأشكاله المختلفة. حيث أصبح كل ما تنشره المؤسسات الأكاديمية والناشرين التجاريين محل المنافسة للوصول إلى المزيد من القراء، حيث مكن تطوير قواعد البيانات من ضمان أفضل إتاحة للمنشورات العلمية، لا سيما الدوريات والكتب، وذلك من خلال المنصات الإلكترونية

\* Auteur correspondant AYOUAZ Mohand Zine ، E-Mail : [a\\_mohand@hotmail.com](mailto:a_mohand@hotmail.com)

علي شبكة الأنترنت. يعتبر الوصول الحر، هو تبادل للمعلومات وتقاسمها والاستفادة منها مجاناً وهي إحدى الدوافع الأساسية للبحث عبر الإنترنت. تهتم هذه الدراسة بعرض بعض نماذج قواعد البيانات الدولية للوصول الحر، انطلاقاً من عدة أمثلة على مختلف المستويات، الوطنية والعالمية. على غرار دليل مجلات وكتب النفاذ المفتوح (DOAB, DOAJ, DFAJ, AJOL) من ناحية، والتطرق إلى تجارب مجسدة عبر بعض البلدان الناشئة من ناحية أخرى. الكلمات المفتاحية: المنصات علي الخط، الوصول الحر، دليل مجلات النفاذ المفتوح (DOAJ) (DFAJ) (AJOL)، دليل كتب النفاذ الحر (DOAB).

## **1. Introduction :**

Les technologies numériques constituent un socle de travail incontournable pour tous les secteurs d'activité, dont celui de l'information et des bibliothèques. Cette avancée innovante porteuse d'une nouvelle dynamique a donné un élan favorable à la diffusion de l'information scientifique et technique, notamment la publication d'articles de périodiques à caractères académiques. Cette évolution technologique n'a pas été sans divergences entre les différents acteurs, mais l'accès aux ressources numériques s'avère bien soutenu par les partisans du libre accès. Ces derniers qui plaident pour cette cause au sein de multiples controverses et encouragent toutes initiatives permettant d'accéder librement à la littérature savante produite par les chercheurs et académiciens à l'échelle universelle. Par ailleurs, il est important que les données de la science soient accessibles et ouvertes à tous pour faire profiter la société de la richesse des activités scientifiques. En partie, l'accès libre à l'information scientifique alimente les débats entre plusieurs parties, à savoir les éditeurs, les chercheurs ainsi que les tutelles des établissements d'enseignements et de recherche pour des objectifs plus ou moins contrastés. Cependant, l'élan de l'Open Accès ou du libre accès a fait son chemin vers un nouveaux modèles d'accès, dont plusieurs exemples viennent consolider cette perspective. A cet effet, nous nous sommes penchés sur l'exploration de quelques expériences émergentes en Open Access, notamment le DOAJ, DOAB, DFAJ et l'AJOL. Le choix de ces plateformes est dû au fait qu'elles sont mises en œuvre pour défendre les mêmes objectifs génériques, à savoir la levée des restrictions sur l'accès, la possibilité d'adopter les principes de qualité en garantissant des normes éthiques et professionnelles élevées. Pour se faire nous nous sommes basés sur les données accessibles via les sites web de chaque modèle pour analyser et mettre en relation les différentes statistiques pour comprendre et répondre aux objectifs de cette étude.

## **2. Le libre accès à l'information dans l'univers numérique:**

Le libre accès connu sous l'appellation « Open Access » renvoie à la mise à disposition virtuelle de contenus numériques. Les spécialistes de l'information tel que (Couture, M. 2018, p.02) interprète ce concept « accès libre » comme: « la mise à disposition gratuite sur Internet public, permettant à tout un chacun de lire,

télécharger, copier, transmettre, imprimer, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. Cette démarche peut être libre car elle propose une solution alternative légale aux personnes souhaitant libérer leurs œuvres des droits de la propriété intellectuelle, ceci selon ce qui est édicté par l'association de la Créative Commons (CC) et les détails de type de licence ». Dans ce même contexte, la CC est symbolisée par plusieurs abréviations qui désignent les contrats et les attributions qui leurs sont consignées, voir le tableau n° 01.

Abréviation	Désignation du contrat et attribution	Type de licence
<b>CC-Zero</b>	Zéro	Licence libre non copyleft
<b>CC-BY</b>	Attribution	Licence libre non copyleft
<b>CC-BY-SA</b>	Partage dans les mêmes conditions	Licence libre copyleft
<b>CC-BY-ND</b>	Pas de modification	Licence de libre diffusion
<b>CC-BY-NC</b>	Pas d'utilisation commerciale	Licence de libre diffusion
<b>CC-BY-NC-SA</b>	Pas d'utilisation commerciale Partage dans les mêmes conditions	Licence de libre diffusion
<b>CC-BY-NC-ND</b>	Pas d'utilisation commerciale Pas de modification	Licence de libre diffusion

**Tableau n° :01** Abréviations de la Créative Commons »

Source : «Adapté de Creative commons.org »

Après un début réduit de publications diffusant en hybride, la tendance aujourd'hui est exclusivement réservée à la version électronique, ce que confirme (Colcanap, G. 2017, p.109) en disant que: « les évolutions des techniques ont pleinement été intégrées par plusieurs acteurs du secteur économique de l'édition scientifique qui ont rapidement diffusé les revues scientifiques sous un double format papier et électronique ». L'accès aux œuvres de recherche sous le format numérique à travers les plateformes en ligne est principalement utilisé pour les articles de revues à caractère scientifique et technique, académique, sélectionnés par des pairs, mais en même temps, cette forme d'accès n'exclue pas les autres publications numériques telles que les livres, conférences, ...etc. Ce dispositif de mise en ligne sans restrictions se présente sous deux formes distinctes. Il s'agit du « Green Road » qui est généralement assurée par une institution scientifique gérant le serveur ou donnant accès aux tiers et le « Gold Road » qui est une voie qui permet la publication et la restitution des articles scientifiques et d'autres publications en libre accès. Selon (Le Gall, Alain-Hervé 2005, p.02) la notion d'ouverture répond à trois principes fondamentaux : il s'agit de l'accessibilité au plus grand nombre ; la pérennité de cet accès sur une longue durée ; et dans l'idéal, sa gratuité, ou tout au moins un cout d'accès raisonnable ». Cette tendance du libre accès vient solutionner les problématiques des restrictions et conditions des parties liées aux domaines de l'édition, de la diffusion des publications scientifiques multidisciplinaires. Cette dynamique est encouragée par diverses parties convaincues que l'accès à l'information doit être libre et gratuit à tous. A partir d'un consensus défendu par le mouvement international du libre accès à travers le DOAJ (Directory Open Access Journals) et le DOAB (Directory Open Access

Books). Il est important de citer quelques autres exemples à caractère régionale tels que l'AJOL (African Journals OnLine) au niveau africain et le DFAJ (Directory of Free Arab Journals) couvrant les publications en libre accès à travers les pays arabes.

### **2.1 Enjeux du libre accès aux publications scientifiques:**

Les technologies numériques ont mis en évidence les enjeux du libre accès sur plusieurs aspects et les plus importants sont la visibilité des contenus ainsi que l'accès sans conditions aux œuvres de production scientifique. Il vise aussi la démocratisation de la recherche et l'accès à la connaissance pour tous. Ces enjeux naissant de l'Open Access peuvent résoudre les problèmes des couts en plus de l'accessibilité selon (Couture, M. 2018, p.133), ce qui permettra de régler les problèmes liés aux budgets et optimiser les dépenses des institutions académiques en permettant le financement de l'accès aux bases de données. Il faut savoir que l'augmentation des tarifs des abonnements aux revues scientifiques contribue à la marginalisation des bibliothèques dans leurs vocations à répondre aux besoins de leurs usagers car elles occupent une place très importante dans les services offerts par celles-ci, surtout que les bases de données des périodiques accessibles en full texte font l'objet d'une très forte demande par les chercheurs. Les versions numériques en accès libre sont « identifiées par un numéro unique, l'ISSN (International Standard Serial Number) ou l'eISSN » ce qui ne les différencie pas de la version imprimé selon (Pochet, B. 2015, p.07), mais : « Pour certains périodiques électroniques qui n'ont pas de version imprimée, la notion de fascicule peut disparaître. Les articles sont alors diffusés dès qu'ils sont prêts ». L'importance de ce type de publication pour les chercheurs est dans la nouveauté et la fraîcheur des informations qu'elles contiennent. Mais il faut savoir qu'un classement des catégories par ordre d'importance est établi par des instances scientifiques après une évaluation selon des critères qui leurs sont réservés a priori. Tel que le dit (Lowry, P. B. et al. 2013, p.57): « L'évaluation et la classification des revues scientifiques est possible en premier lieu grâce aux outils de la bibliométrie. Elle a comme objectif de rendre compte de la distinction, de l'impact ou de l'influence de ces différents périodiques scientifiques au sein de leur domaines d'étude respectifs tant en recherche et développement que dans un contexte académique et pédagogique ». Il s'agit de mettre en avant les articles publiés et édités dans les revues de renommées établies. Afin de déterminer l'impact et l'importance de celles-ci, il existe actuellement trois bases d'indexation qui permettent de classer et mettre en évidence les revues scientifiques les plus influents dans un domaine de la recherche. On peut se référer, notamment, aux Web of Science (WoS) qui est un service d'information universitaire en ligne géré par Clarivate Analytics et qui donne accès à huit bases de données bibliographiques. La base de Scopus qui est transdisciplinaire lancée par l'éditeur scientifique Elsevier en 2004, il y a aussi Google Scholar qui est un service de la société Google permettant la recherche d'articles et de publications scientifiques, lancé lui aussi en 2004. Les enjeux de l'open accès pour les revues scientifiques

c'est aussi la possibilité d'asseoir les principes de qualité et garantir des normes éthiques et professionnelles élevées.

## **2.2 Les Archives ouvertes socle du libre accès:**

Dans le jargon du libre accès, il y a souvent une interférence ou une extension de l'appellation archives ouvertes. Celle-ci désigne un réservoir ou sont déposées des données issues de la recherche scientifique et de l'enseignement et dont l'accès se veut ouvert. Cette ouverture est rendue possible par l'utilisation de protocoles communs qui facilitent l'accessibilité de contenus provenant de plusieurs entrepôts maintenus par différents fournisseurs de données. Ces archives ouvertes permettent d'identifier, repérer, diffuser, valoriser, promouvoir et suivre la production scientifique des chercheurs. les archives ouvertes selon (Schopfel, J. ;Schopfel, Ch. 2009, p.449): «constituent un vecteur de communication intéressant et cette littérature grise présente en effet un grand intérêt : souvent, ces documents rendent accessibles des résultats de recherche plusieurs mois, voire années, avant leur publication dans les revues ou livres, et parfois ces résultats ne seront jamais publiés ailleurs ». Cependant, il faut comprendre qu'en tant qu'archives elles garantissent une conservation des articles en dépit des changements de formats et de standards. Elles sont dites ouvertes parce qu'elles facilitent la communication de leurs travaux à la communauté nationale et internationale, accélèrent les échanges scientifiques, renforcent l'impact des contenus qu'elles contiennent. Les espaces numériques virtuels garantissent la diffusion de cette production scientifique comme le confirme (Allard, Ph. 2014, p.33) : « sites électroniques permettent un accès à un large éventail de ressources et de services accessibles sur internet et centrés sur un domaine d'intérêt ou une communauté particulière,...etc. ». Dans le secteur documentaire (Maisonneuve, M. 2003, p.215) désigne ces sites électroniques comme: « le point d'entrée unique d'un usager à un ensemble de ressources internes et externe. Il est associé à des fonctions d'identification, d'authentification et de gestion des droits d'accès en consultation, impression ou téléchargement ». A cet effet, une multitude de portails portant sur des thématiques multidisciplinaires ou spécialisé sont mise à disposition des établissements scientifiques pour partager et rendre accessible leurs contenus.

## **3. Expériences universelles et modèles de plateformes en libre accès :**

L'Open Access est devenu un choix plus qu'une option dans les pratiques d'accès à l'information. Les initiatives et les modèles se multiplient à travers les pays malgré la fracture numérique qui risque de désavantager certains d'entre eux par rapport à d'autres. Plusieurs expériences, mises en œuvre, peuvent illustrer les efforts des communautés, notamment les établissements académiques qui défendent et encouragent le libre accès. Dans ce contexte, il est évident que la recherche et la production scientifique soient la matière première qui alimente et enrichie les bases de données en Open Access. Cette réalité soutenue par (Lrhoul, H. ; Bachr, A. 2014, p.2) en disant : «qu'il ne suffit pas d'accéder aux bases de données scientifiques pour intégrer la société du savoir, mais il faudrait produire, créer et contribuer au développement de l'information scientifique et technique. Actuellement, les pays maghrébins sont plutôt des consommateurs passifs de la

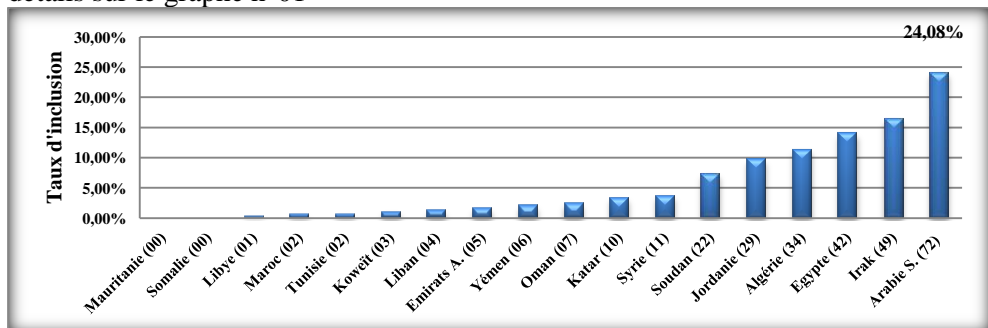
production scientifique mondiale que des créateurs actifs ». En effet, plusieurs cas peuvent illustrer cet état de fait, à l'exemple de ces pays de l'Afrique du nord qui doivent être dans l'action et plus réactifs à ce qui se fait à l'international. A cet effet, le libre accès à l'information est devenu plus qu'une nécessité à défendre, mais un modèle à développer, et dans ce contexte nous sommes penchés sur quatre modèles de plateformes qui ont contribué à la valorisation et l'augmentation de la visibilité des revues scientifiques en libre accès. Il s'agit en l'occurrence des répertoires du DFAJ, de l'AJOL, du DOAJ et DOAB.

### 3.1 Répertoire des revues arabes en libre accès (DFAJ):

La création du Directory of Free Arab Journals (DFAJ) est une initiative indépendante prise par deux chercheurs égyptiens, en l'occurrence le Dr. Ghedir Majdi Abdelwahab avec la participation de Mahmoud Anouar Abou El MAjd chargé de la normalisation des mots matières des revues. C'est une initiative qui vise à produire un répertoire des revues scientifiques publiées en libre accès depuis les pays arabes. Ce répertoire a commencé avec une copie expérimentale qui date du 26 février 2013. Il vise plusieurs objectifs, dont le recensement des périodiques scientifiques arabes à comité de lecture sans distinction. Encourager les chercheurs à publier dans les revues électroniques à comité de lecture. Assister les éditeurs arabes pour plus de performance et optimiser le temps des chercheurs par la mise à leur disposition de revues en ligne de qualité. La plateforme mise en ligne par le DFAJ permet l'identification et la restitution des informations de chaque revue incluse. Un moteur de recherche permet d'interroger la base de données en mode simple ou expert par titre, domaine scientifique, éditeur, ISSN, langue, lieu de publication et périodicité. Il est également possible de naviguer à l'intérieur du répertoire de titres sélectionnés par discipline.

#### 3.1.1 Ressources par pays:

En avril 2020, le DFAJ a mis en ligne 319 revues appartenant à 18 pays arabes et publiées par 150 éditeurs. Cette base de données importante est alimentée régulièrement selon des critères définis par les responsables du répertoire. Les ressources réparties par pays démontrent que 24.08% du nombre total des revues appartiennent à l'Arabie Saoudite, 16.38% à l'Irak, 14.04% à l'Egypte, 11.37% à l'Algérie, et les taux d'inclusion des revues restants sont repartis entre les autres pays participants au développement du libre accès à l'échelle régionale, voir les détails sur le graphe n°01





### **Graphes n°01 Revue du DFAJ par pays**

**Source:** « Statistiques établies par les chercheurs »

#### **3.1.2 Critères d'inclusion dans le DFAJ:**

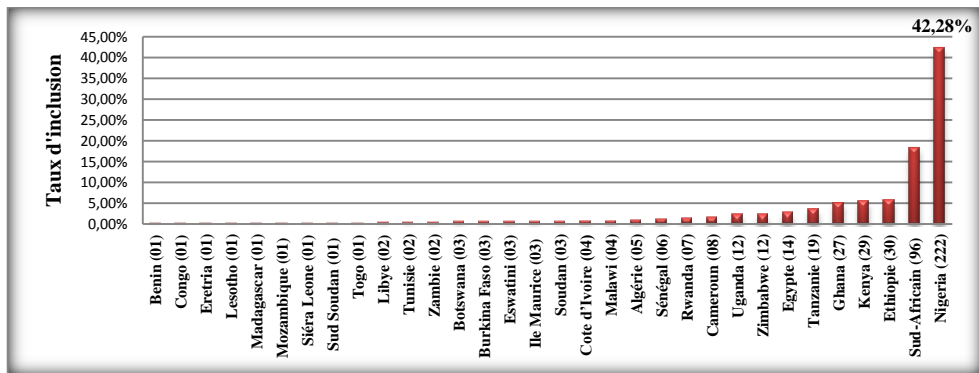
Les conditions d'inclusions des revues dans le répertoire du DFAJ se limitent aux informations mises en ligne par chacune d'entre elles et dans le cas contraire, à l'exemple de l'absence de l'ISSN le périodique est exclu de la base systématiquement. Concernant l'indexation des revues répertoriées dans le DFAJ, la recherche se fait à travers la plateforme de SCORPUS et du DOAJ eu égard à leurs notoriétés universelles dans l'univers de l'Open Access.

#### **3.2 Les revues africaines en ligne (AJOL):**

Les pays africains se reconvertissent progressivement vers la numérisation, dont la mise en ligne des revues scientifiques fait l'une des priorités des établissements d'enseignements et de recherche. Ils ont initié plusieurs initiatives facilitant l'accès et la diffusion des travaux de recherche à l'échelle internationale, ce à quoi fait allusion (Nwagwu, W.E. ; Ahmed, A. 2009, p.87) sur « la construction du libre accès en Afrique ». L'AJOL (African Journals OnLine) est une expérience menée par une organisation non lucrative Sud-Africaine (Grahamstown) depuis 1998, c'est une plateforme réservée aux périodiques scientifiques produits par les éditeurs des pays africains. Les objectifs principaux de celle-ci sont la valorisation, le partage et la visibilité des publications de 32 pays africains. Sur le plan international l'AJOL est membre du comité d'éthique de la publication (COPE), membre de l'Association Africaine des Bibliothèques et des Institutions d'Information (AFLIA) et ancien membre du Directory of Open Access Journals (DOAJ). Les publications des revues incluses dans l'AJOL sont tributaires de la licence Créative Commons (CC-BY-SA) permettant de partager, copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats. Ce qui a permis aussi d'enrichir cette production intellectuelle africaine c'est l'adhésion de l'Afrique du sud au projet Brésilien de la plateforme (Scientific Electronic Library Online of South Africa) Scielo SA. Lancer en 2013.

##### **3.2.1 Ressources de l'AJOL par pays :**

La base de données de l'AJOL est constituée de 526 titres de revues avec 173503 articles en texte intégral. Elle se définit comme la plus importante collection en ligne de revues scientifiques à comité de lecture publiées depuis l'Afrique. AJOL couvre un large éventail de disciplines scientifiques, avec une prédominance de la médecine et on y trouve aussi les sciences humaines et sociales. Les statistiques des revues incluses dans le répertoire de l'AJOL selon les pays, démontrent qu'il y a une faible participation de la majorité des pays africains à la mise en ligne en accès libre de leurs périodiques. A l'exception de quelques pays comme le Nigeria qui participe avec 222 revues représentant un taux de 42.28% et le Sud-Africain avec 96 revues (18.28%) le reste des pays de ce continent se partagent le taux restant avec des taux faibles et variables d'un pays à un autre, voir le graphe n°02.



**Graphe n°02** Revues de l'AJOL par pays  
 Source: « Statistiques établies par les chercheurs »

### 3.2.2 Critères d'inclusion dans l'AJOL:

L'inclusion des revues dans l'AJOL passe d'abord par l'évaluation de la qualité de leurs pratiques de publication. Elles doivent répondre à un ensemble de critères, dont l'originalité des recherches (savantes) développées dans leurs articles. Le contenu est évalué par les pairs et la qualité est contrôlée en plus de l'historique de la publication. Les revues doivent avoir un comité de rédaction qui fonctionne activement et les coordonnées des membres de celui-ci sont requises. Elles doivent avoir un ISSN et eISSN enregistrés et fournir tous leurs contenus en format électronique. Enfin, assurer que la gestion de la stratégie d'édition, le développement des affaires et les opérations de production sont tous gérés à partir d'un pays africain.

### 3.3 Répertoire des revues en libre accès (DOAJ):

Le Directory of Open Access Journals connu sous le sigle DOAJ est une plateforme en ligne qui héberge des revues à comité de lecture qui offre ses services en libre accès et gratuitement y compris l'indexation des revues. Ce répertoire a été lancé en 2003 à l'Université de Lund (Suède) avec seulement 300 revues en libre accès. Le DOAJ vise à être le point de départ pour toutes les recherches d'information de qualité, dont le but est d'aider les bibliothèques et les indexeurs pour maintenir leurs listes à jour, à savoir celles qui sont acceptées ou retirées de DOAJ. Ce répertoire repose entièrement sur les dons volontaires de ses membres, détient un comité consultatif et un conseil, dont les membres exercent leurs fonctions volontairement. Les bénévoles sont liés par un code de conduite et un accord qu'ils doivent signer et retourner au DOAJ avant de pouvoir exercer leurs fonctions. Depuis l'année 2016 le DOAJ a développé un programme ambassadeur qui cible des pays du Sud pour les sensibiliser à l'importance des questions relatives à l'accès libre, des meilleures pratiques et des normes d'édition. A cet effet, le DOAJ s'engage dans plusieurs missions, dont celle de rendre publique et à grande échelle les articles scientifiques des revues validées et incluses dans son répertoire. Il s'agit de faciliter l'accessibilité, l'utilisation et le maintien de la réputation de celles-ci. Il assure le libre accès aux revues scientifiques évaluées par



les pairs, et ce quel que soit la discipline, la langue ou la zone géographique dont elles sont issues. Le conseil du DOAJ travail avec les éditeurs et les propriétaires de revues afin de les aider à appliquer et s'approprier les normes et les meilleurs pratiques. Il est déterminé à être indépendant et maintenir l'utilisation de ses services libre en assurant la réutilisation de ses métadonnées gratuitement pour tous ceux qui expriment ce besoin. Afin de faire bénéficier les revues scientifiques de tous les pays, un dispositif de sélection est mis en œuvre pour traiter les demandes d'inclusion de celles-ci.

### 3.3.1 Critères d'inclusion des revues dans le DOAJ :

La procédure d'intégration des revues scientifiques dans le DOAJ est soumise à l'inscription sans conditions particulières, et ce depuis sa création. Selon (Belhamel, K. 2016, p.109) la procédure de demande d'inclusion revient d'abord à : « l'éditeur d'une revue scientifique qui peut suggérer un titre au moyen d'un formulaire présent sur le site de DOAJ (Journal Application Form) ». Les détails de ce formulaire en ligne contient 58 champs à renseigner, dont 43 sont obligatoires. Les demandes d'inclusion des revues doivent répondre à un certain nombre de critères y compris les articles qu'elles acceptent de publier. Les principes de transparence et de bonnes pratiques sont parmi les critères d'évaluation adoptés par plusieurs organisations savantes en plus du DOAJ, à l'instar du comité d'éthique de publication (COPE), Open Access Scholarly Publishers Association (OASPA) et World Association of Medical Editors (WAME). A cet effet, la première version de ces critères a été publiée en décembre 2013, la deuxième en juin 2015 et la troisième version en janvier 2018. Il s'agit d'une liste de points et de règles liées à la forme et à l'éthique en matière de propriété intellectuelle et qui compte 16 points. Pour des raisons de transparence et d'équité, un ensemble d'informations doit figurer sur l'interface des sites web des revues qui souhaitent joindre le DOAJ. Il s'agit des informations liées aux politiques ou aux procédures d'examen par les pairs de la revue qui doivent être clairement décrites, y compris la méthode d'évaluation utilisée par les pairs. L'ensemble des critères constituent une feuille de route permettant à chaque éditeurs/demandeur de se mettre au diapason des conditions requises pour répondre aux attentes de chacun en matière de visibilité, de qualité et du processus éditorial. Une fois que la revue est approuvée pour être incluse dans le répertoire, celle-ci peut bénéficier de DOAJ Seal qui est une marque de certification pour les revues en accès libre, voir figure n°01 et 02. Cette marque de distinction est décernée par le DOAJ aux revues qui adhèrent aux bonnes pratiques et ayant atteint un niveau élevé de normes d'édition et de transparence. Ce que confirme (Belhamel, K., 2016, p.112). Le DOAJ met à la disposition des chercheurs un fonds de revues scientifiques important téléchargeables en version intégrale sur son site web.



**Figure 1 :** Logo d'approbation dans le DOAJ

Source: Site web DOAJ

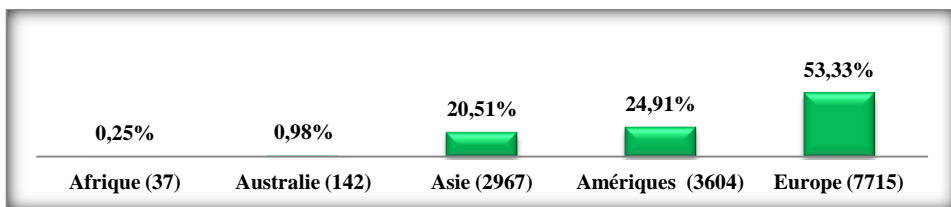


**Figure 2 :** Logo du Seau propre au DOAJ

Source: Site web DOAJ

### 3.3.2 Ressources du DOAJ :

Les ressources du DOAJ sont constituées exclusivement de revues scientifiques multidisciplinaires au nombre de 14465 (mars 2020) portant sur 4.778.800 articles en texte intégral et couvrant tous les domaines scientifiques. Elles sont publiées à travers 133 pays et réparties sur les cinq continents. Selon les statistiques établies à partir des données recueillies sur le site web du DOAJ, nous avons constaté que 7715 revues incluses sont européennes, ce qui représente 53.33% du taux global du fonds de DOAJ. 24.91 % appartiennent sont éditées par les différents établissements du continent américain, ce qui correspond à 3604 revues. Les pays asiatiques participent avec 2967 périodiques avec un taux de 20.51%. L'Australie diffuse 142 revues avec un taux de 0.98% et en dernière position les pays africains avec seulement 37 revues ce qui représente 0.25%, voir le graphe n°03.

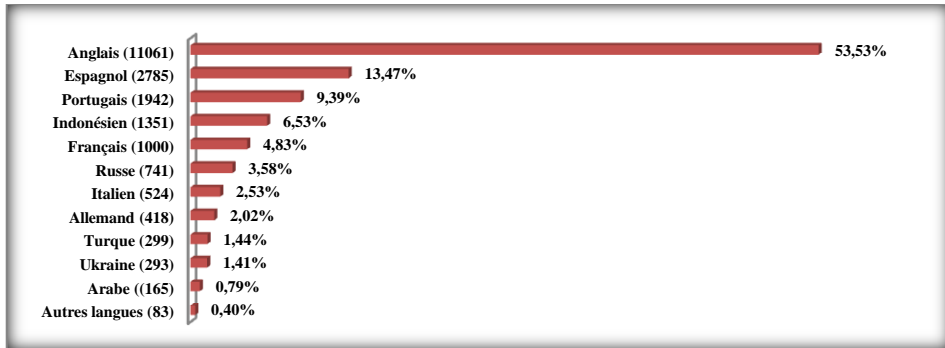


**Graphe n°03** Revue du DOAJ par continent

Source : « Statistiques établies par les chercheurs »

Le facteur langue apparaît comme l'un des préalables à la valorisation des publications dans le DOAJ. Cependant, nous avons constaté que l'anglais représente 53.53% du taux des langues utilisées dans le texte intégral des articles.

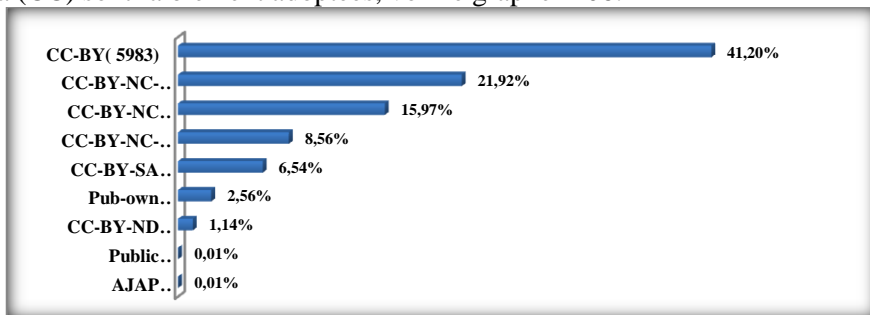
Cette présence s'explique par l'importance du taux d'inclusion des revues européennes et américaines dans le DOAJ, voire le graphe n°05.



**Graphe n°05** Revues du DOAJ par langue du full text

Source : « Statistiques établies par les chercheurs »

Le type de licence adopté par les revues de DOAJ sont toutes issues de la Créative Commons (CC), mais avec quelques restrictions, à savoir que 41.20% des revues incluses ont adoptées la CC-BY qui permet de copier, distribuer et communiquer le matériel par tous les moyens et sous tous formats. Elle permet aussi d'adapter, remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale. 21.92% des revues utilisent la CC-BY-NC-ND, 15.97% utilisent la CC-BY-NC qui assure les mêmes droits que la licence précédente sauf qu'elle n'a pas de restrictions complémentaires, ce qui n'autorise pas à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par cette licence. Les autres licences de la (CC) sont faiblement adoptées, voir le graphe n°06.



**Graphe n°06** Revues du DOAJ par type de licence

Source : « Statistiques établies par les chercheurs »

### 3.3. Le répertoire de livres en Accès libre (DOAB) :

Le Directory of Open Access Books est un service de la fondation OAPEN (Open Access Publishing in European Networks) qui est issue d'une initiative internationale spécialisée dans la publication de livres en Open Access, elle est

installée à la bibliothèque nationale des Pays-Bas, située à La Haye. Le DOAB est développé en étroite collaboration avec Lars Bjørnshauge et Salam Baker Shanawa, ils ont été responsables du développement du Directory of Open Access Journals (DOAJ). La fondation mondiale pour la durabilité du service de science ouverte (SCOSS) a sélectionné OAPEN et le DOAB pour son deuxième cycle de financement. Elle a été créée en 2017 dans le but de fournir un nouveau cadre coordonné de partage des coûts pour permettre à l'ensemble de la communauté de l'accès ouvert et de la science ouverte ainsi que de soutenir les services non commerciaux dont elle dépend. Parmi les objectifs principaux du DOAB est l'augmentation de la visibilité des livres en libre accès. Il est ouvert à tous les éditeurs publiant des livres en open Access respectant des procédures de validation par les pairs (peer-reviewed books). Cet outil a vocation à répertorier le plus grand nombre de livres possible à condition que ces publications soient diffusées en open Access et respectent les standards et les règles de l'édition scientifique. Actuellement, le DOAB dispose de 28496 livres académiques de 381 éditeurs à travers le monde et qui sont en Open Access.

#### **4. Conclusion :**

L'accès libre à l'information scientifique tend à concurrencer les modèles traditionnels connus sous des aspects commerciaux et conditionnés par des abonnements payants aux bases de données en ligne. L'Open Access est encouragé par la démocratisation et le déploiement des technologies numériques libres et gratuites. Cependant, les modèles de plateformes présentés précédemment ont démontré l'ampleur et la progression, exponentielle, de l'Open Access dans la sphère de l'édition scientifique. Cette nouvelle forme d'accès a permis de défendre la qualité et la transparence des publications savantes. Elle contribue aux classements et à la diffusion du savoir avec le respect des normes éthiques et professionnelles élevées. Cette contribution, nous a permis de présenter des modèles de plateformes aux objectifs communs, d'énumérer les critères et conditions exigés aux revues pour être acceptées et indexées dans ces répertoires, notamment dans le DOAJ et DOAB qui jouissent d'une notoriété universelle. L'initiative prise par le mouvement du libre accès est un défi annonciateur de changements profonds dans l'univers de l'édition numérique, ce qui sensibilisera d'avantage les éditeurs et les établissements académiques à soutenir le libre accès pour plus de visibilité et de partage de la production scientifique.

#### **Liste bibliographique :**

- 1- ALAIN-HERVE Le Gall (2005). Le libre accès aux résultats de la recherche : un mouvement qui s'amplifie. Bulletin de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne, société géologique et minéralogique de Bretagne, 2005, pp. 21-37. [En ligne] disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00085450/document> consulté le 22/03/2020.
- 2- ALLARD, Philippe (2014). Gérer la communication numérique communale : guide pratique 2.0 à destination des communes. Liège :Edi. Pro, 291 p. [En ligne] disponible sur: [https://books.google.dz/books/about/G%C3%A9rer\\_la\\_communication\\_num%C3%A9rique](https://books.google.dz/books/about/G%C3%A9rer_la_communication_num%C3%A9rique)

[e\\_commu.html?id=5pYNAwAAQBAJ&printsec=frontcover&source=kp\\_read\\_button&redir\\_esc=y#v=onepage&q&f=false](#)

3- BELHAMEL, Kamel (2016). Les critères d'indexation dans le Directory of Open Access Journal (DOAJ). Revue maghrébine de documentation et d'information, n°25, 2016. Disponible en ligne sur :

[https://www.researchgate.net/publication/311517317\\_Les\\_Criteres\\_D'Indexation\\_Dans\\_Le\\_Directory\\_Of\\_Open\\_Access\\_Journals\\_Doaj](https://www.researchgate.net/publication/311517317_Les_Criteres_D'Indexation_Dans_Le_Directory_Of_Open_Access_Journals_Doaj)

4- COLCANAP, Grégory (2017). Qu'est-ce que l'open Access ? Dans : Lionel Dujol. Ed., Communs du Savoir et bibliothèque (Pp.109-118). Paris : Editions du cercle de la librairie, 2017. Disponible en ligne sur : <https://www.cairn.info/communs-du-savoir-et-bibliotheques-9782765415305-page-109.htm> consulté le 10/04/2020

5- COUTURE, Marc (2018). L'accès libre : évolution et enjeux actuels. In : les classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie/sous la dir. D'Emile Tremblay et Ricarson Dorcé ; préf. De Jean Benoist. Esbc. [En ligne] disponible sur : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/classiques25ans/> consulté le 03/04/2020

6- JOACHIM, Schopfel ; Christian, Stock (2009). « Les archives ouvertes en France. Un potentiel documentaire pour la formation à distance », Distances et savoirs, 2009. Vol.7, n°3. P.443-456. [En ligne] disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2009-3-page-443.htm> (consulté le 28/03/2020).

7- LOWRY, Paul Benjamin, MOODY, Gregory D.; GASKIN, J. et al (2013). Evaluating journal Quality and the association for information systems (AIS) Senior Scholars' journal basket Via bibliometric measures: Do expert journal assessments add value? Vol.37 (4), 993-1012. Disponible en ligne sur: <https://www.youtube.com/watch?v=LZQIDkA-ke0&feature=youtu.be>

8- LRHOUL, H ; BACHR, A. (2014, Avril). Le libre accès à l'information scientifique et technique dans les pays du maghreb. Ecole des sciences de l'information, Rabat. Disponible en ligne :

[https://www.researchgate.net/publication/286443877\\_Le\\_libre\\_acces\\_a\\_l'Information\\_Scientifique\\_et\\_Technique\\_dans\\_les\\_pays\\_du\\_Maghreb](https://www.researchgate.net/publication/286443877_Le_libre_acces_a_l'Information_Scientifique_et_Technique_dans_les_pays_du_Maghreb) consulté le 20/03/2020

9- MAISONNEUVE, Marc (2003). Recherche multibases : de nouveaux outils pour accroître l'autonomie des usagers. Documentaliste-Sciences de l'information, 2003, vol.40, n°3, p.214-217. [En ligne] disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2003-3-page-214.htm>

10- NWAGWU, w. Ahmed, A. (2009). Building open access in Africa, International Journal of Technology Management 2009-vol.45, N°.1/2, pp.82-101.

11- Pochet, Bernard (2015). Comprendre et maîtriser la littérature scientifique. Gembloux : presse Agronomiques de Gembloux, 2015. 160 p. disponible en ligne sur : <http://hdl.handle.net/2268/186181> consulté le 06/04/2020

### **Sites web:**

12- <http://www.dfaj.net/index.php?r=pages/aboutUs&k=1>

13- <https://journals.openedition.org/aldebaran/6892>

14- <https://www.ajol.info/index.php/ajol>

15- <https://scielo.org/en/about-scielo/open-access-statement/>

16- <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

17- <https://doaj.org/>

18- <https://www.doaj.org/about>

19- <https://doaj.org/fr/editionsavante>

- 20- <https://creativecommons.org/licenses/by/2.0/deed.fr>
- 21- <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>
- 22- <http://www.oapen.org/home>
- 23- <https://www.doabooks.org/doab?func=about&uiLanguage=fr>